MODELE RAPP

•			
	 ·	 	

MODÈLE DE RAPPORT D'ÉVALUATION

SÉLECTION DE CONSULTANTS



Banque mondiale Washington

Octobre 1999

Préface¹

Les Consultants² qui sont employés par les Emprunteurs de la Banque mondiale et dont les services sont financés par celle-ci ou au moyen de fonds fiduciaires³ sont engagés selon des modalités définies dans les *Directives pour l'Emploi de Consultants* de la Banque (*les Directives*)⁴. Celles-ci spécifient que les Emprunteurs sont tenus de soumettre à la Banque certains rapports durant le processus de sélection :

- a) Pour les contrats devant faire l'objet d'un examen préalable de la Banque (voir Annexe 1, par. 2 (a) des *Directives*) :
 - i) un rapport d'évaluation technique soumis à l'examen préalable de la Banque, un avis de non-objection de celle-ci étant requis avant l'ouverture des propositions financières ; ou
 - ii) une notification d'évaluation technique pour les contrats d'un montant supérieur au seuil d'examen préalable mais inférieur au seuil spécifié dans l'Accord de prêt, l'avis de non-objection de la Banque n'étant pas requis avant l'ouverture des propositions financières.

Dans un cas comme dans l'autre, l'Emprunteur doit soumettre à l'examen préalable de la Banque le rapport d'évaluation technique et financière combinée.

- b) Pour les contrats devant faire l'objet d'un examen à posteriori de la Banque :
 - i) un rapport d'évaluation technique et financière combinée, qui devra lui-même faire ultérieurement l'objet d'un examen ou d'un audit.

Le présent document définit le mode de présentation type d'un rapport d'évaluation et est fourni aux Emprunteurs de la Banque dans le but de faciliter l'évaluation des propositions des consultants et l'examen ultérieur de la Banque. Son utilisation, quoique fortement recommandée, n'est pas obligatoire.

L'évaluation doit se conformer aux critères définis dans la Demande de propositions et être effectuée par des évaluateurs qualifiés. La Demande de proposition doit être établie conformément aux *Directives* (par. 2.8).

¹ Cette préface ne fait pas partie du rapport et ne doit pas figurer dans le rapport qui sera remis à la Banque.

² Dans le présent document, le terme Consultants désigne des organisations, et non pas des consultants individuels.

³ Les fonds fiduciaires sont des fonds constitués par les donateurs et administrés par la Banque.

Chaque fois qu'il est fait référence aux *Directives* dans le présent document, il s'agit des *Directives* — Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (Washington: Banque mondiale, Janvier 1997, Mises à jour Septembre 1997).

Le rapport d'évaluation comprend cinq sections :

Section I. Un bref résumé des conclusions de l'évaluation technique.

Section II. Le rapport d'évaluation technique, composé de divers formulaires.

Section III. Un bref résumé des conclusions de l'évaluation financière.

Section IV. Le rapport d'évaluation financière, composé de divers formulaires.

Section V. Les annexes:

> Annexe I. Évaluations individuelles.

Annexe II. Contrôle des données.

Annexe III. Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions

financières.

Annexe IV. Exemplaire de la Demande de propositions.

Annexe V. Annexes diverses, selon les besoins.

Ce rapport peut être utilisé pour tous les modes de sélection décrits dans les Directives. Bien qu'il s'applique principalement à la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, chacune de ses sections indique, au moyen d'une note, les données et formulaires à fournir pour les autres modes de sélection.

La notification d'évaluation est adressée à la Banque une fois achevée l'évaluation technique. Elle comprend uniquement le Formulaire IIB, accompagné d'une brève note explicative mettant en relief les points majeurs de l'évaluation. Une fois que la Banque a donné un avis de non-objection à l'égard de ce document, l'Emprunteur prépare les Formulaires IVC et IVD et rédige une brève note explicative passant en revue les principaux aspects de l'évaluation financière.

Pour les missions complexes et spécialisées, les Emprunteurs pourront souhaiter s'assurer le concours de consultants pour évaluer les propositions. Les services de ces consultants peuvent être financés dans le cadre du prêt, crédit ou don correspondant.

Les utilisateurs de ce modèle de rapport d'évaluation sont invités à communiquer leurs observations sur son contenu à l'adresse suivante.

> Procurement Policy and Services Group **Operational Core Services Department** The World Bank 1818 H Street, N.W. Washington, DC 20433 U.S.A.

http://www.worldbank.org/html/opr/procure/contents.html Fax: (202) 522-3318

RAPPORT D'ÉVALUATION DES CONSULTANTS

Pays [insérer : nom du pays]

Nom du projet [insérer : nom du projet]

 $Pr\hat{e}t/Cr\acute{e}dit\ N^{\circ}$ [insérer : numéro du prêt/crédit]

Titre des services de consultants [insérer : titre]

Date de soumission [insérer : date]



Table des matières

Section I. Rapport d'évaluation technique — Texte
Section II. Rapport d'évaluation technique — Formulaires
Formulaire IIA. Évaluation technique — Données de base
Section III. Rapport d'évaluation financière — Recommandation d'attribution — Texte11
Section IV. Rapport d'évaluation financière — Recommandation d'attribution — Formulaires
Formulaire IVA. Évaluation financière — Données de base
Section V. Annexes 19
Annexe I (i). Évaluations individuelles — Personnel clé



Section I. Rapport d'évaluation technique — Texte⁵

1. Généralités

Décrire brièvement les services demandés, leur contexte, leur ampleur et leurs objectifs. Utiliser pour cela un quart de page environ.

2. Processus de sélection (préalable à l'évaluation technique)

Préciser les informations fournies dans le Formulaire IIA.

Décrire brièvement le processus de sélection, en commençant par la phase de publicité (si nécessaire), l'établissement de la liste restreinte, les manifestations d'intérêt et les retraits de consultants avant la soumission de propositions. Préciser les faits principaux susceptibles d'avoir influé sur le déroulement de ce processus (retards, plaintes émanant de consultants, principaux échanges de correspondance avec la Banque, Demande de propositions, prolongation du délai de remise des propositions, etc.).

Utiliser une demi-page environ.

3. Évaluation technique

Décrire brièvement les réunions du comité d'évaluation et ses actions : formation d'une équipe d'évaluation technique, aide extérieure, principes d'évaluation, justification des sous-critères et des poids correspondants indiqués dans la Demande de propositions type, et respect des dispositions de la Demande de propositions dans le cadre de l'évaluation.

Présenter les résultats de l'évaluation technique : scores et recommandation d'attribution.

Souligner les points forts et les points faibles de chacune des propositions (partie essentielle du rapport).

a) Points forts: expérience de projets très similaires entrepris dans le même pays; qualité de la méthodologie proposée, témoignant d'une bonne compréhension de l'ampleur de la mission; qualités du partenaire local; et expérience acquise par le personnel proposé dans le cadre de missions similaires.

La Section I concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection fondée sur la qualité technique, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. Veuillez fournir les informations appropriées en cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe.

b) Points faibles: lacunes constatées au niveau d'un élément particulier de la proposition; manque d'expérience du pays; faible niveau de participation du partenaire local; manque d'expérience d'ordre pratique (réalisation d'études plutôt qu'exécution de projets); expérience du personnel par rapport à l'expérience globale du consultant; expérience d'un membre clé du personnel (par exemple, le chef de projet); manque de conformité de la proposition; et cas de disqualification (conflit d'intérêts).

Faire toutes observations utiles sur les scores des différents évaluateurs (écarts).

Points à négocier plus avant.

Utiliser jusqu'à trois pages.

Section II. Rapport d'évaluation technique — Formulaires⁶

Formulaire IIA. Évaluation technique — Données de base

Formulaire IIB. Résumé de l'évaluation — Scores techniques/Classement

Formulaire IIC. Évaluations individuelles — Comparaison (scores moyens)

La Section II concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection fondée sur la qualité technique, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. Veuillez fournir les informations appropriées dans le Formulaire IIA en cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe.

Formulaire IIA. Évaluation technique — Données de base

2.1	Nom du pays Nom du projet		
2.2	Client: a) nom b) adresse, numéros de téléphone et de télécopie		
2.3	Type de mission (préinvestissement, préparation ou exécution), et brève description des sources		
2.4	Mode de sélection ⁷ :	Sélection fondée sur la qualité Sélection fondée sur la qual Sélection dans le cadre d'un Sélection au moindre coût Sélection fondée sur les quali	ité technique budget déterminé
2.5	Seuils d'examen préalable : a) Examen complet b) Examen simplifié (notification)	USD	
2.6	Publicité ⁸ : a) publication dans Development Business (UNDB)	Oui	Non
	b) publication dans un ou des journaux de diffusion nationalec) nombre de réponses	Oui	Non

⁷ Voir Directives.

Nécessaire pour les contrats d'un montant élevé (voir *Directives*).

2.7	Liste restreinte:	
	a) nom/nationalité des	1.
	consultants (indiquer les	2.
	consultants du pays et	3
	ceux ayant manifesté leur	4
	intérêt)	5
		6.
	b) soumission à la Banque	
	pour avis de non-objection	Date
	c) avis de non-objection de la Banque	Date
2.8	Demande de propositions :	
2.0	a) soumission à la Banque	•
	pour avis de non-objection	Date
	b) avis de non-objection de la	
	Banque	Date
	c) publication	Date
2.9	Modifications et	
2.7	éclaircissements apportés à la	
	demande de propositions	
	(préciser)	
2.10	Combinat :	
2.10	Contrat:	Oni
	a) contrat-type de la Banque rémunéré au temps passé	Oui Clause d'ajustement des prix : Oui Non
	b) contrat-type de la Banque	Clause d'ajustement des prix : Oui Non Oui
	à rémunération forfaitaire	Clause d'ajustement des prix : Oui Non
	c) autre (préciser)	Clause a ajustement des prix. Our Non
	c) dade (preciser)	
2 1 1	Cantinana máslahla à	
2.11	Conférence préalable à l'établissement des	
	propositions:	Oui
	a) procès-verbal publié	Oui Non Non
	a) proces-verbar public	Oui Non
2.12	Remise des propositions :	
	a) deux enveloppes	
	(propositions technique	
	et financière)	Oui
	b) une enveloppe	
	(proposition technique)	Oui Heure
	CT OME OF FROMSE HIMSPE	uuu Helite

	d) report(s) de date	Jour	Heure
2.13	Remise de la proposition financière	Lieu	
2.14	Ouverture des propositions techniques par le comité d'évaluation	Jour	Heure
2.15	Nombre de propositions reçues		
2.16	Comité d'évaluation ⁹ : Nom et titre des membres (normalement, entre trois et cinq)	1	
2.17	Délai de validité des propositions (jours) : a) date d'expiration initiale b) prolongation(s) éventuelle(s)	Jour	Heure
2.18	Critères/sous-critères d'évaluation ¹⁰ : a) expérience des consultants i) ii)	Poids	
	b) méthodologie i) ii)	Poids	
	c) personnel clé i) individu(s) A) B) C)	Poids Poids Poids	

⁹ Il importe que les évaluateurs possèdent les qualifications voulues.

Maximum: trois sous-critères pour chaque critère.

	ii) groupe(s)		
	A)	Poids	
	B)	Poids	
	C)	Poids	
	d) formation (optionnel)		
	i)	Poids	
	ii)	Poids	
	e) participation locale	·	
	(optionnel)		
		Poids	
	::\	Poids	
	11)	Poids	
2 19	Scores techniques des	Score minimum exigé	
2.17	consultants	•	
	Consultants		
	Nom des	consultants	Scores techniques
	1.		1
	2.		
	3.		
	4.		
	L		
2.20	Rapport d'évaluation :		
	a) soumission à la Banque		
	pour avis de non-objection	Date	
	Potential and monitoring		
2.21	Notification d'évaluation :		
	a) soumission à la Banque	Date	

Formulaire IIB. Résumé de l'évaluation

Scores techniques/Classement

Nom des consultants	[insérer nom du Consultant 1]	[insérer nom du Consultant 2]	[insérer nom du Consultant 3]	[insérer nom du Consultant 4]
Critères	Scores	Scores	Scores	Scores
Expérience				
Méthodologie				
Personnel proposé				
Formation				
Participation locale				
Score total ²				
Classement				

- 1. Voir Annexe I(i).
- 2. Les propositions dont le score était inférieur au score minimum exigé de [nombre] points ont été rejetées.

Formulaire IIC. Évaluations individuelles — Comparaison

Nom des consultants	[insérer nom du Consultant 1]	[insérer nom du Consultant 2]	[insérer nom du Consultant 3]	[insérer nom du Consultant 4]
Critères Expérience	A B SM ¹ D			
Méthodologie				
Personnel clé	·			
Formation				
Participation locale				
Total				

^{1.} A, B, C et D = scores attribués par les évaluateurs; SM = score moyen; voir Annexe I(i).

NOTE:

Veuillez vous reporter à la Préface.

Pour les contrats d'un montant supérieur au seuil indiqué dans l'Accord de prêt et nécessitant un avis de non-objection de la Banque à l'égard du rapport d'évaluation, les propositions financières ne doivent pas être ouvertes avant que l'Emprunteur ait reçu cet avis. L'évaluation technique (les scores techniques en particulier) ne peut être modifiée une fois ouvertes les propositions financières.

Section III. Rapport d'évaluation financière — Recommandation d'attribution — Texte¹¹

[Cette section doit indiquer:

- a) les éventuels problèmes rencontrés durant l'évaluation financière, tels que ceux posés par l'obtention des taux de change pour la conversion des prix dans la monnaie utilisée aux fins d'évaluation;
- les ajustements apportés au prix de la proposition considérée (essentiellement pour qu'il y ait correspondance avec la proposition technique) et la détermination du prix évalué (sauf en cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe);
- c) les problèmes d'ordre fiscal;
- *d) la recommandation d'attribution ; et*
- e) tout autre élément d'information important.

Les impôts ne sont pas pris en compte dans l'évaluation financière, mais les frais remboursables le sont.]

Cette section concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. En cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe, veuillez fournir, comme indiqué, les informations appropriées.



Section IV. Rapport d'évaluation financière — Recommandation d'attribution — Formulaires¹²

Formulaire IVA. Évaluation financière — Données de base

Formulaire IVB. Ajustements — Conversion — Prix évalués

Formulaire IVC. Sélection fondée sur la qualité technique et le coût — Évaluation

technique/financière combinée — Recommandation d'attribution

Formulaire IVD. Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et Sélection au moindre

coût — Recommandation d'attribution

Cette section concerne la Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, la Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et la Sélection au moindre coût. En cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe, veuillez fournir, comme indiqué, les informations appropriées.

Formulaire IVA. Évaluation financière — Données de base

4.1	à l'é tech la qu qual	s de non-objection de la Banque égard du rapport d'évaluation mique (Sélection fondée sur ualité technique ou sur les lifications des consultants, par entente directe)	Date			
4.2		rerture des propositions ncières en séance publique Noms et prix proposés (indiquer les consultants présents à la séance)	1. 2. 3.			
4.3	men l'éva fond les q	nité d'évaluation : nom et titre des nbres — en cas de différence avec aluation technique (Sélection lée sur la qualité technique ou sur qualifications des consultants, ou entente directe)				
4.4	pour (unic	hodologie (formule) utilisée l'évaluation financière quement en cas de Sélection lée sur la qualité technique et oût ; rayer le cas échéant)		sement propor		
4.5	tech Bane qual qual	mission du rapport d'évaluation nique/financière final à la que (Sélection fondée sur la ité technique ou sur les ifications des consultants, ou entente directe)	Date			
4.6		cction fondée sur la qualité nique et le coût Scores techniques, financiers et totaux (Sélection fondée sur la qualité technique : scores techniques uniquement)	Nom des consultants	Scores techniques	Scores financiers	Scores totaux
	b)	Recommandation d'attribution				

4.7		ction dans le cadre d'un budget rminé et au moindre coût	Nom des consultants	Scores techniques	Prix proposés	Prix évalués
	a)	Scores techniques, prix proposés et prix évalués				
	b)	Recommandation d'attribution				
	c)	Sélection dans le cadre d'un budget déterminé : proposition technique la mieux classée dans les limites du budget indiqué (prix évalué)	Nom			
	d)	Sélection au moindre coût : proposition évaluée la moins disante parmi celles ayant obtenu le score minimum				
		requis	Nom			

Formulaire IVB. Ajustements — Conversion — Prix évalués¹³

	Prix proposés¹		1	Prix évalué(s)	Conversion dans la monnaie d'évaluation ³		Scores financiers⁴
Nom des consultants	Monnaie	Montants (1)	(2)	(3) = (1) + (2)	Taux de change ⁵ (4)	Prix proposés (5) = (3)(4)	(6)

- 1. Observations éventuelles (par exemple, taux de change) ; trois monnaies étrangères maximum, en plus de la monnaie locale.
- 2. Correction des erreurs de calcul et des omissions figurant dans les propositions techniques. Ces ajustements peuvent être positifs ou négatifs.
- 3 Comme indiqué dans la demande de propositions.
- 4. 100 points pour la proposition évaluée la moins disante ; les autres scores doivent être déterminés en fonction des dispositions de la Demande de propositions.
- 5. Taux d'une unité monétaire par rapport à la monnaie utilisée pour l'évaluation, en principe la monnaie locale (par exemple, 1 dollar E.U. = 30 roupies). Indiquer la source utilisée, conformément à la Demande de propositions.

En cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe, veuillez remplir ce tableau uniquement jusqu'à la colonne 3.

Formulaire IVC. Sélection fondée sur la qualité technique et le coût — Évaluation technique/financière combinée — Recommandation d'attribution

		Évaluation technique			Évaluation financière		Évaluation combinée	
Nom des consultants	Scores techniques ¹ S(t)	Scores pondérés $S(t) \times T^2$	Classement technique	Scores financiers ³ S(f)	Scores pondérés $S(f) \times F^4$	Scores S(t) T + S(f) F	Classement	
Recommandation d'attribution	À la proposition ayant obtenu le score technique/financier combiné le plus élevé. Nom du Consultant :							

- 1. Voir Formulaire IIB.
- 2. T = pondération spécifiée dans la Demande de propositions.
- 3. Voir Formulaire IVB.
- 4. F = pondération spécifiée dans la Demande de propositions.

Formulaire IVD. Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et Sélection au moindre coût — Recommandation d'attribution 14

	Sélection dans le cadre d'un bud		on e coût		
Nom des consultants	Scores techniques ¹	Prix évalués ²	Scores techniques	Prix évalués	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		1	
Recommandation d'attribution			À la proposition évaluée la moins disante parmi celles ayant obtenu le score minimum requis.		
		Nom du Consultant :	1		

- 1. Voir Formulaire IIB.
- 2. Voir Formulaire IVB.

¹⁴ Remplir la partie appropriée du formulaire.

Section V. Annexes¹⁵

Annexe I. Évaluations individuelles

Formulaire V - Annexe I(i). Évaluations individuelles

Formulaire V - Annexe I(ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Annexe II. Contrôle des données

Annexe III. Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions financières

Annexe IV. Demande de propositions

Annexe V. Annexes diverses — Selon les besoins

L'Annexe I s'applique en cas de Sélection fondée sur la qualité technique, de Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et de Sélection au moindre coût. En cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe, elle sera remplacée par un examen des points forts et des points faibles des différentes propositions, qui pourra être effectué par un ou plusieurs évaluateurs.

Annexe I (i). Évaluations individuelles

			Évaluateurs				
Critères/ Sous-critères	Scores maximums	1	2	3	4	5	Scores moyen
Expérience							
-							
_							
							de la la companya de
Méthodologia	ļ						
Méthodologie							
			<u> </u>				.,
							· ·····
Personnel clé							-
-							
-							
Transfert de connaissances (formation¹)							

Participation de nationaux ¹							
-			***************************************	<u> </u>			
-					-		
-							
Total	100	<u></u>	<u> </u>]		
1. Si cela est spécifié dans la Demande de	propositions	•					
. Nom de l'évaluateur :		Signature	:			_ Date :	
Nom de l'évaluateur :					· ·	_ Date:	
Nom de l'évaluateur :							
Nom de l'évaluateur :							

5. Nom de l'évaluateur : _____ Date : _____ Date : _____

Nom du Consultant :

Annexe I (ii). Évaluations individuelles — Personnel clé

Personnel clé ¹	Scores maximums	Qualifications à caractère	Qualifications pour la	Expérience de la	Notes totales	Scores
		général () ²	mission () ²	région ()²	(100)	
						ļ
otal						

- 1. Dans certains cas, l'évaluation portera non pas sur des individus mais sur des groupes d'individus (par exemple, le service financier), qui ont chacun une pondération. Le score d'un groupe sera obtenu à partir des scores pondérés des membres de ce groupe. Par exemple, le score d'un groupe de trois personnes ayant obtenu les scores a, b et c sera : ax + by + cz, où x, y et z représentent les pondérations respectives des membres (x + y + z = 1) de ce groupe.
- 2. Notes maximums, telles que définies dans la Demande de propositions.

Nom de l'évaluateur :	Signature :	Date :
-----------------------	-------------	--------

Annexe II. Contrôle des données

5.1	Prêt/crédit/don		
	a) numéro		
	b) date d'entrée en vigueur		
	c) date de clôture		
	i) initiale		
	ii) révisée		
5.2	Avis général de passation des marchés		
	a) première date de publication		
	b) dernière publication		
	c) definere passeducin		
5.3	Publicité ¹⁶ :		
	a) publication dans Development		
	Business (UNDB)	Date	
	b) publication dans un ou des		100 100 100 100 100 100 100 100 100 100
	journaux de diffusion nationale	Nom(s) et date(s) de par	rution
	•		
5.4	L'utilisation du prix comme facteur de		
	sélection a-t-elle modifié le		
	classement final? ¹⁷	Oui	Non
5.5	L'utilisation du critère « participation		
	locale » comme facteur de sélection		
	a-t-elle modifié le classement final ? ¹⁸	Oui	Non
	a-t-ene mounte le classement illat !	Oui	INULI

Nécessaire pour les contrats d'un montant élevé (voir *Directives*).

¹⁷ Comparer le classement technique avec celui figurant dans le Formulaire IVC.

¹⁸ Calculer les scores techniques avec et sans « participation locale » (Formulaire IIB).

Annexe III. Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions financières¹⁹

PROCÈS-VERBAL

[Devront être inscrits au procès-verbal le nom des participants à la séance d'ouverture des propositions financières, les prix proposés, les rabais, les scores techniques et tous autres détails que le Client pourra juger utile d'y porter, à son gré.

Toutes les personnes présentes à la séance doivent signer le procès verbal.]

L'Annexe III s'applique en cas de Sélection fondée sur la qualité technique et le coût, de Sélection dans le cadre d'un budget déterminé et de Sélection au moindre coût.

Annexe IV. Demande de propositions²⁰

[Une Demande de propositions type doit être utilisée pour tout contrat financé par la Banque mondiale dont le montant est égal ou supérieur à la contre-valeur de 200 000 dollars. La Banque recommande aussi son utilisation pour les contrats d'un montant inférieur, afin de simplifier l'examen préalable (dans les cas où l'Emprunteur ne peut émettre la demande en l'absence d'avis de non-objection de la Banque). La Demande de propositions type de la Banque est disponible sur son site internet (http://www.worldbank.org/html/opr/procure/conspage.html), ainsi qu'à son InfoShop, à l'adresse suivante:

The World Bank InfoShop 701 18th Street, N.W. Rm. J 1-060 Washington, D.C. 20433 U.S.A.].

L'Annexe IV s'applique pour tous les modes de sélection (la Demande de propositions type de la Banque peut être utilisée, une fois assortie des modifications appropriées, en cas de Sélection fondée sur les qualifications des consultants et de Sélection par entente directe).

Annexe V. Annexes diverses — Selon les besoins





· ----- ·



BANQUE MONDIALE

Siège

1818 H Street, N.W.

Washington, D.C. 20433 U.S.A.

Téléphone: 202-477-1234

Télécopie: 202-477-6391

Télex: MCI 64145 WORLDBANK MCI 248423 WORLDBANK

World Wide Web: http://www.worldbank.org

Adresse électronique: @worldbank.org



ISBN 0-8213-4735-7